

Au fil de Grâce



Editorial

Une excellente année 2025 !

Nous sommes très heureux, maire, adjoints, conseillers et agents, de vous souhaiter nos meilleurs vœux en cette nouvelle année. Qu'elle soit riche d'évènements réjouissants et chaleureux avec votre famille et vos proches, et que vos projets trouvent leurs aboutissements. Surtout, que la santé soit au rendez-vous !

En effet, si vous étiez nombreux le dimanche 5 janvier 2025 à l'espace Arc en Ciel pour les vœux de la municipalité, un certain nombre d'entre vous n'ont pu s'y joindre pour des raisons de santé, la grippe notamment a sévi sévèrement fin 2024 en Bretagne.

Alors, pour ne rien manquer, nous vous rappelons les grandes étapes, présentées ce jour-là, qui nous attendent en 2025.

Deux grands chantiers vont démarrer ou se poursuivre cette année. Tout d'abord le démarrage de la rénovation de la sacristie, prévu au deuxième semestre et la restructuration de la station de production d'eau de Patautivy, dont les travaux d'implantation ont démarré en novembre 2024, pour une livraison de l'équipement à l'été 2025. Cette opération a été complétée par une révision du périmètre de protection du captage, dont la déclaration d'utilité publique devrait intervenir au printemps.

Enfin, le recensement de la population, comme indiqué précédemment dans ce bulletin, a démarré le 16 janvier pour une durée d'un mois. C'est un moment important pour notre commune car il permet d'en mesurer le dynamisme et il a un impact direct sur les dotations attribuées par l'état. Notre agent recenseur est Françoise Février, que vous pourrez rencontrer à cette occasion. Il est toutefois possible d'effectuer le recensement par voie dématérialisée selon vos disponibilités. N'hésitez pas à vous informer en mairie.

C'est donc bien reparti, et une nouvelle fois, nous vous souhaitons à toutes et tous, une excellente année 2025.

L'équipe municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2024



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 17 Décembre 2024

Présents : F.HINDRÉ - A.LUCAS - P.THOMAS - A.DAVID - S.ABRAHAM - N.THOMAS - .
M.PINÇON - S.GILLOT - J.M.VIDELOT - S.LE MÉE.

Monsieur P.THOMAS a été désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Syndicat Mixte de Kerné Uhel : modification de statuts
Personnel : renouvellement contrats de droit privé
Recensement : recrutement et rémunération agent recenseur
Tableau des Effectifs
Cybersécurité : convention Mégalis
SDAEP : convention Commune/STGS
Budget 2025 : engagement d'1/4 des crédits d'investissement
Avenant au bail 1000 cafés
Questions diverses

SMKU : MODIFICATIONS STATUTAIRES

- Vu l'arrêté préfectoral du 28 août 2024 validant l'adhésion de Leff Armor Communauté au Syndicat Mixte de Kerne Uhel (SMKU),
- Vu le transfert des services de la comptabilité publique de Rostrenen à Loudéac,
- Vu la proposition du président du SMKU de transférer des compétences au bureau syndical,
- Vu la proposition du président du SMKU de préciser dans les statuts des articles relatifs aux modalités d'adhésion, de retrait et de modification statutaire applicables aux syndicats mixtes fermés,
- Vu la validation à l'unanimité de la proposition de statuts ci-annexés, en comité syndical du SMKU du 18 octobre 2024,

Il convient à présent que les membres adhérents du SMKU valident également ces modifications statutaires dans un délais de trois mois à compter de la notification en date du 23 octobre 2024 conformément à l'article 10 des statuts.

A défaut de délibération dans un délai de trois mois, la décision est réputée favorable.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition de statuts.

PERSONNEL : RENOUELEMENT CONTRATS DE DROIT PRIVÉ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les contrats de droit privé arrivent à échéance :
Accueil Périscolaire : 21 décembre 2024
Technique : 11 janvier 2025

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le renouvellement des 2 contrats et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions nécessaires.

RECRUTEMENT AGENT RECENSEUR ET RÉMUNÉRATION

Le Maire rappelle que le recensement de la population se déroulera du 16 Janvier au 15 Février 2025 et qu'il y a lieu de procéder au recrutement d'un agent.

Le Conseil Municipal retient la candidature de Mme Février Françoise pour cette mission.

Monsieur le Maire propose de lui verser une rémunération nette de 900 € (2 demi-journées de formations et indemnité forfaitaire pour les frais de déplacements).

TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Suite à la promotion d'un agent,

Arrête le tableau des effectifs de la commune :

EFFECTIFS	CATEGORIE	GRADES	DHS
1	C	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	22 h 36
1	C	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35 h
1	B	Rédacteur Territorial	35 h
Néant	C	Adjoint Administratif	35 h

CYBERSÉCURITE : CONVENTION MEGALIS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une convention cybersécurité dans le cadre du nouveau pacte 2025-2029 et retient le parcours 2 Cyber Sensibilisation enrichi.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour cette convention.

SDAEP 22 : CONVENTION COMMUNE/STGS/AQUASYS

Le SDAEP 22 engage le déploiement d'un système d'information sur l'eau autonome visant à la gestion de la ressource en eau et des captages de production d'eau potable des Côtes d'Armor. Le projet tel que défini et présenté s'articule autour de trois objectifs principaux ;

Développer une interface cartographique départementale

Améliorer la collecte et la valorisation des données de volumes hebdomadaires prélevés et produits

Mettre en place, à titre expérimentale, un outil permettant le suivi et gestion « en temps réel » des différentes installations de prélèvement d'eau

Le coût du prestataire retenu AQUASYS est intégralement supporté par le SDAEP.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention d'échange de données prévue pour une durée de 5 ans.

BUDGET 2025 : ENGAGEMENT d'1/4 DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

En application de l'article L 1612-1 du CGCT et afin d'éviter tout problème de règlement d'investissement en début d'année 2025, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser, dans l'attente du vote du budget primitif 2025, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des dépenses réelles d'investissement 2024 votées au budget primitif,

COMMUNE

- Dépenses réelles d'investissement BP : 224 000,42 €
 - Montant des emprunts et dettes à déduire : 47 500,42 €
 - Total pris en compte : 224 000,42 - 47 500,42 = 176 500,00 €
 - + ou - DM en cours de l'exercice : 0,00 €
- Montant maximal autorisé : $0.25 * 176\,500,00\text{ €} = 44\,125,00\text{ €}$

EAU

- Dépenses réelles d'investissement BP : 64 058,00 €
 - Montant des emprunts et dettes à déduire : 17 500,00 €
 - Total pris en compte : 64 058,00 - 17 500,00 = 46 558,00 €
 - + ou - DM en cours de l'exercice : 0,00 €
- Montant maximal autorisé : $0.25 * 46\,558,00\text{ €} = 11\,639.50\text{ €}$

AVENANT AU BAIL 1000 CAFÉS

Dans le cadre du projet de commerce multiservices, le Maire présente le programme « 1000 cafés » dont l'objectif est de recréer des lieux de convivialité et de services de proximité. Le Maire rappelle qu'un bail commercial a été signé entre la SARL Le Café Gracieux, détenue à 100 % par la SAS 1000 cafés, et la commune depuis le 15/02/2023.

Afin de permettre l'exploitation du commerce par une société indépendante, il convient d'autoriser la SARL Le Café Gracieux à louer les locaux avec les matériels et équipements s'y trouvant, ainsi que la licence IV.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable.

SUBVENTION : SOUTIEN EPHAD

Afin de soutenir les EPHAD, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 250 € pour l'adhésion à l'association « Territoire en Résistance pour le Grand Age ». Celle-ci a pour but :

- D'interpeler les pouvoirs publics sur l'abandon des politiques d'Etat en direction de la Dépendance
- De mobiliser les acteurs qui partagent des ambitions solidaires
- D'informer les élus et administrateurs, les personnels, les résidents et les familles sur les risques d'un désengagement public
- De formuler des propositions à moyen et long terme auprès des pouvoirs publics

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025



Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement.
Vous pouvez dès à présent répondre sur internet.

1

Vos codes personnels

Code d'accès : C B j 4 b E s E y
Mot de passe : C q Z M 6 r 7 5 T

2

Identifiants de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

IRIS, îlot ou district

Rang A Rang L

Pour les départements d'outre-mer

- ASPECT DU BÂTI
- Habitation de fortune
 Case traditionnelle
 Maison ou immeuble en bois
 Maison ou immeuble en dur

Notice internet

- 1 Pour répondre en ligne, rendez-vous sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr> ou scannez ce QR code.
- 2 Une fois sur le site du recensement, cliquez sur « ICI JE RÉPONDS AU QUESTIONNAIRE ».
- 3 Saisissez ensuite votre code d'accès et votre mot de passe, figurant dans le cadre 1.
Attention : veillez à bien respecter les majuscules et minuscules.
- 4 Puis saisissez les identifiants de votre logement renseignés par l'agent recenseur, figurant dans le cadre 2.
- 5 Laissez-vous guider pour remplir le questionnaire.
- 6 Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur « Valider mes réponses ».



Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

UNE PREMIÈRE À GRÂCE-UZEL : UNE DICTÉE NON SCOLAIRE



Que diriez vous de retrouver Annie Royant (ancienne institutrice de Grace-Uzel pendant de longues années) le temps d'une dictée ?

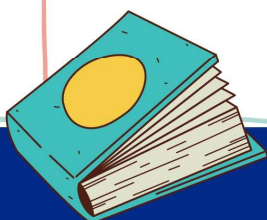
Rassurez-vous , il n'y aura pas de notes, juste le plaisir de l'écriture, de la lecture et de la découverte (ou re découverte) d'un auteur.

Ce sera avec grand plaisir que les bénévoles de la bibliothèque vous accueilleront :

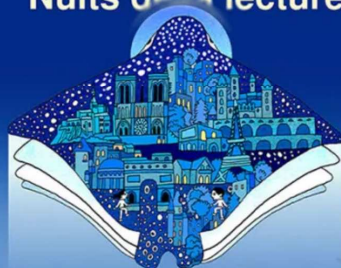
LE SAMEDI 25 JANVIER À 16 H00 À LA BIBLIOTHÈQUE

pour ce moment de convivialité à l'occasion des nuits de la lecture.

Merci de nous faire part de votre présence par téléphone :
06 64 06 42 85 ou par mail : bibliothequedegrace-uzel@orange.fr



Nuits de la lecture



23 – 26
janvier 2025

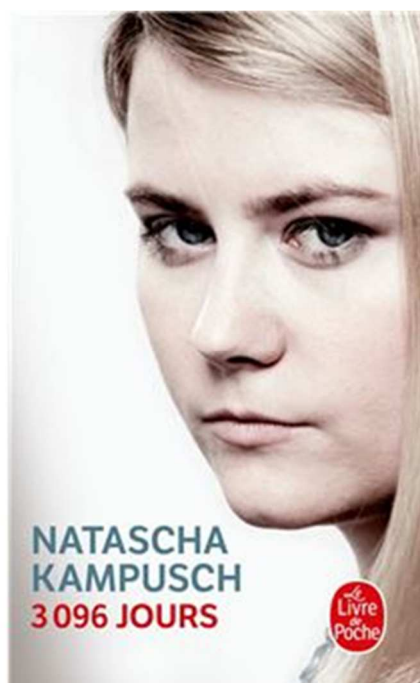
"3096 jours" est un témoignage poignant de survie, de courage et de reconstruction après un traumatisme.

Le livre raconte l'enlèvement de Natasha Kampusch en 1998 à l'âge de 10 ans par Wolfgang Přiklopil, un homme autrichien, et les huit années de captivité qu'elle a endurées jusqu'à son évasion en 2006.

Pendant cette période, elle a été retenue dans une petite pièce souterraine aménagée sous la maison de son ravisseur. Elle décrit les abus qu'elle a subis, ainsi que les stratégies qu'elle a développées pour survivre et maintenir un semblant de contrôle sur sa vie. Malgré les conditions inhumaines, Natascha montre une résilience extraordinaire, trouvant parfois des moyens de résister à Přiklopil et de préserver son identité.

Extrait :

"Le jour où j'ai franchi la porte, j'ai senti le poids de ces huit années s'évanouir. J'étais libre, et cette liberté, personne ne pourrait plus jamais me la prendre."



Découvrez ce récit captivant et inspirant de Natascha Kampusch, une histoire de résilience extraordinaire à emprunter dès aujourd'hui à la bibliothèque !

QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?



Les associations de l'école Notre Dame organisent un repas le **samedi 8 mars** prochain.

Couscous, à emporter - Tarif unique : 12€ (plat + dessert)

Récupération des plats de 11h à 12h30 à la salle arc-en-ciel.

Ce repas aidera à financer de nombreuses activités et sorties aux enfants. (poney, tir à l'arc, cinéma). Merci de réserver le meilleur accueil aux vendeurs de cartes.

Cartes en vente au café gracieux et en mairie.

On compte sur vous !

GRACE-UZEL REPAS À EMPORTER

SAM. 8 MARS

COUSCOUS + DESSERT

12 €



ORG:



Récupération de 11h à 12h30 à la salle arc-en-ciel

MENUS DE LA CANTINE



MENSUS DU 27 au 31 Janvier	
<p>Lundi 27 Janvier</p> <p>Rillettes</p> <p>Emincé de volaille</p> <p>Gratin de Pdt</p> <p>Compote / gtx secs</p>	
<p>Mardi 28 Janvier</p> <p>Velouté de Légumes</p> <p>Riz pilaf</p> <p>Sauce tomate</p> <p>Jeune cantal</p> <p>Coupe liégeoise</p>	<p>Menu Végétarien</p> 
<p>Jeudi 30 janvier</p> <p>Saucisson sec</p> <p>Filet de dinde</p> <p>Pdt rissolées</p> <p>Fromage Blanc</p>	 
<p>Vendredi 31 Janvier</p> <p>Taboulé Maison</p> <p>Galette / saucisse</p> <p>Salade verte</p> <p>Fruit de saison</p>	 

ANIMATIONS au café gracieux Programme JANVIER - FEVRIER

Vendredi 31 janvier : Soirée Mont d'or

Mardi 11 février de 14h à 16h30 :

Atelier intitulé « Cuisiner local et de saison » Pour les + de 60 ans. Gratuit. Organisé conjointement avec les « insatiables »

Les INSATIABLES
GroupesOS

ATELIERS DE PRÉVENTION

De la Fourche à la Fourchette



AU MENU 

Atelier 1 : Visite de producteur local

→ **Mardi 4 Février 2025 de 10h à 12h**

- Découverte d'une exploitation avec un producteur
- Informations complémentaires par une diététicienne

Atelier 2 : Cuisiner local et de saison !

→ **Mardi 11 Février 2025 de 14h à 16h30**

- Cuisine des produits de l'exploitation visitée avec un chef et une diététicienne
- Dégustation conviviale

ADRESSE

Atelier 1 :
Graine de breton
2 espace du lie
22150 Plœuc-L'Hermitage

Atelier 2:
Café Gracieux
1 rue du lin
22460 Grâce-Uzel

PLACES LIMITÉES!

Réservé aux + de 60 ans
GRATUIT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES DEUX ATELIERS
AUPRÈS DES INSATIABLES
AU 06.75.66.45.30 OU À BRETAGNE@LESINSATIABLES.ORG

www.lesinsatiables.org   







Action soutenue par la
Conférence des
financeurs de la
prévention de la perte
d'autonomie des Côtes
d'Armor



Vendredi 14 février : repas gastronomique et concert pour la St Valentin

Vendredi 21 février : théâtre d'improvisation

DATES A RETENIR

DATE
A RETENIR!

Samedi 25 janvier : DICTEE dans le cadre des animations des « Nuits de la lecture » à la bibliothèque à 16 h.

Samedi 8 mars : Repas à remporter organisé par l'Ecole Notre Dame.



Renseignements utiles

Mairie  **02.96.28.81.78**
 **contact@graceuzel.fr**
 **https://www.grace-uzel.fr**



Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30 le mardi et le jeudi.
De 8 H 30 à 11 H 00 le mercredi.
De 8 H 30 à 12 H 30 le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :  **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**
bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompier  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

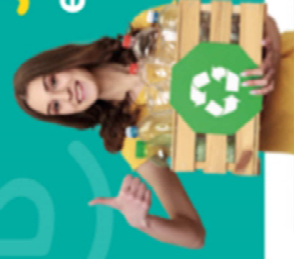
Pharmacie de garde  **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDELOT

JE TRIE

et j'en suis fière !



Nous allons aussi au compost !

COLLECTE 2025 DES DÉCHETS MÉNAGERS

LUNDI

- Collecte des ordures ménagères
- semaine paire
- Collecte du tri sélectif
- semaine impaire

CAUREL • COÛTLOGON • GOMENÉ
GRÂCE-UZEL • SAINT-CARADEC
SAINT-VRAN :

bourg et campagne



Attention, les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de collecte. La collecte est effectuée entre 4 h et 22 h.

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
Mar 1	01	Som 1	Mar 1	Som 1	Jeu 1	Dim 1	Mar 1	Dim 1	Mar 1	Dim 1	Mar 1	Dim 1	Mar 1	Dim 1	Mar 1	Dim 1	Mar 1	Dim 1	Mar 1	Dim 1	Mar 1	Dim 1	Mar 1
Jeu 2		Dim 2	Mer 2	Dim 2	Ven 2	Lun 2	Mer 2	Lun 2	Mer 2	Lun 2	Mer 2	Lun 2	Mer 2	Lun 2	Mer 2	Lun 2	Mer 2	Lun 2	Mer 2	Lun 2	Mer 2	Lun 2	Mer 2
Ven 3		Lun 3	Jeu 3	Lun 3	Som 3	Mar 3	Jeu 3	Mar 3	Jeu 3	Mar 3	Jeu 3	Mar 3	Jeu 3	Mar 3	Jeu 3	Mar 3	Jeu 3	Mar 3	Jeu 3	Mar 3	Jeu 3	Mar 3	Jeu 3
Som 4		Mar 4	Ven 4	Mar 4	Dim 4	Mer 4	Som 4	Mer 4	Som 4	Mer 4	Som 4	Mer 4	Som 4	Mer 4	Som 4	Mer 4	Som 4	Mer 4	Som 4	Mer 4	Som 4	Mer 4	Som 4
Dim 5		Mer 5	Jeu 5	Mer 5	Lun 5	Jeu 5	Mar 5	Jeu 5	Mar 5	Jeu 5	Mar 5	Jeu 5	Mar 5	Jeu 5	Mar 5	Jeu 5	Mar 5	Jeu 5	Mar 5	Jeu 5	Mar 5	Jeu 5	Mar 5
Lun 6		Jeu 6	Ven 6	Jeu 6	Dim 6	Mar 6	Jeu 6	Mar 6	Jeu 6	Mar 6	Jeu 6	Mar 6	Jeu 6	Mar 6	Jeu 6	Mar 6	Jeu 6	Mar 6	Jeu 6	Mar 6	Jeu 6	Mar 6	Jeu 6
Mar 7		Ven 7	Lun 7	Ven 7	Mar 7	Dim 7	Mer 7	Dim 7	Mer 7	Dim 7	Mer 7	Dim 7	Mer 7	Dim 7	Mer 7	Dim 7	Mer 7	Dim 7	Mer 7	Dim 7	Mer 7	Dim 7	Mer 7
Mer 8		Som 8	Mar 8	Som 8	Jeu 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8	Dim 8	Mer 8
Jeu 9		Dim 9	Mer 9	Dim 9	Ven 9	Lun 9	Mer 9	Lun 9	Mer 9	Lun 9	Mer 9	Lun 9	Mer 9	Lun 9	Mer 9	Lun 9	Mer 9	Lun 9	Mer 9	Lun 9	Mer 9	Lun 9	Mer 9
Ven 10		Lun 10	Jeu 10	Lun 10	Som 10	Mar 10	Jeu 10	Mar 10	Jeu 10	Mar 10	Jeu 10	Mar 10	Jeu 10	Mar 10	Jeu 10	Mar 10	Jeu 10	Mar 10	Jeu 10	Mar 10	Jeu 10	Mar 10	Jeu 10
Som 11		Mar 11	Ven 11	Mar 11	Dim 11	Mer 11	Som 11	Mer 11	Som 11	Mer 11	Som 11	Mer 11	Som 11	Mer 11	Som 11	Mer 11	Som 11	Mer 11	Som 11	Mer 11	Som 11	Mer 11	Som 11
Dim 12		Mer 12	Jeu 12	Dim 12	Lun 12	Jeu 12	Mar 12	Jeu 12	Mar 12	Jeu 12	Mar 12	Jeu 12	Mar 12	Jeu 12	Mar 12	Jeu 12	Mar 12	Jeu 12	Mar 12	Jeu 12	Mar 12	Jeu 12	Mar 12
Lun 13		Jeu 13	Ven 13	Lun 13	Dim 13	Mer 13	Som 13	Mer 13	Som 13	Mer 13	Som 13	Mer 13	Som 13	Mer 13	Som 13	Mer 13	Som 13	Mer 13	Som 13	Mer 13	Som 13	Mer 13	Som 13
Mar 14		Ven 14	Lun 14	Ven 14	Mar 14	Dim 14	Mer 14	Dim 14	Mer 14	Dim 14	Mer 14	Dim 14	Mer 14	Dim 14	Mer 14	Dim 14	Mer 14	Dim 14	Mer 14	Dim 14	Mer 14	Dim 14	Mer 14
Mer 15		Som 15	Mar 15	Som 15	Jeu 15	Dim 15	Mer 15	Dim 15	Mer 15	Dim 15	Mer 15	Dim 15	Mer 15	Dim 15	Mer 15	Dim 15	Mer 15	Dim 15	Mer 15	Dim 15	Mer 15	Dim 15	Mer 15
Jeu 16		Dim 16	Mer 16	Dim 16	Ven 16	Lun 16	Mer 16	Lun 16	Mer 16	Lun 16	Mer 16	Lun 16	Mer 16	Lun 16	Mer 16	Lun 16	Mer 16	Lun 16	Mer 16	Lun 16	Mer 16	Lun 16	Mer 16
Ven 17		Lun 17	Jeu 17	Lun 17	Som 17	Mar 17	Jeu 17	Mar 17	Jeu 17	Mar 17	Jeu 17	Mar 17	Jeu 17	Mar 17	Jeu 17	Mar 17	Jeu 17	Mar 17	Jeu 17	Mar 17	Jeu 17	Mar 17	Jeu 17
Som 18		Mar 18	Ven 18	Som 18	Dim 18	Mer 18	Som 18	Mer 18	Som 18	Mer 18	Som 18	Mer 18	Som 18	Mer 18	Som 18	Mer 18	Som 18	Mer 18	Som 18	Mer 18	Som 18	Mer 18	Som 18
Dim 19		Mer 19	Jeu 19	Dim 19	Lun 19	Jeu 19	Mar 19	Jeu 19	Mar 19	Jeu 19	Mar 19	Jeu 19	Mar 19	Jeu 19	Mar 19	Jeu 19	Mar 19	Jeu 19	Mar 19	Jeu 19	Mar 19	Jeu 19	Mar 19
Lun 20		Jeu 20	Ven 20	Lun 20	Som 20	Mar 20	Jeu 20	Mar 20	Jeu 20	Mar 20	Jeu 20	Mar 20	Jeu 20	Mar 20	Jeu 20	Mar 20	Jeu 20	Mar 20	Jeu 20	Mar 20	Jeu 20	Mar 20	Jeu 20
Mar 21		Ven 21	Lun 21	Ven 21	Mar 21	Dim 21	Mer 21	Dim 21	Mer 21	Dim 21	Mer 21	Dim 21	Mer 21	Dim 21	Mer 21	Dim 21	Mer 21	Dim 21	Mer 21	Dim 21	Mer 21	Dim 21	Mer 21
Mer 22		Som 22	Mar 22	Som 22	Jeu 22	Dim 22	Mer 22	Dim 22	Mer 22	Dim 22	Mer 22	Dim 22	Mer 22	Dim 22	Mer 22	Dim 22	Mer 22	Dim 22	Mer 22	Dim 22	Mer 22	Dim 22	Mer 22
Jeu 23		Dim 23	Mer 23	Dim 23	Ven 23	Lun 23	Mer 23	Lun 23	Mer 23	Lun 23	Mer 23	Lun 23	Mer 23	Lun 23	Mer 23	Lun 23	Mer 23	Lun 23	Mer 23	Lun 23	Mer 23	Lun 23	Mer 23
Ven 24		Lun 24	Jeu 24	Lun 24	Som 24	Mar 24	Jeu 24	Mar 24	Jeu 24	Mar 24	Jeu 24	Mar 24	Jeu 24	Mar 24	Jeu 24	Mar 24	Jeu 24	Mar 24	Jeu 24	Mar 24	Jeu 24	Mar 24	Jeu 24
Som 25		Mar 25	Ven 25	Som 25	Dim 25	Mer 25	Som 25	Mer 25	Som 25	Mer 25	Som 25	Mer 25	Som 25	Mer 25	Som 25	Mer 25	Som 25	Mer 25	Som 25	Mer 25	Som 25	Mer 25	Som 25
Dim 26		Mer 26	Jeu 26	Dim 26	Lun 26	Jeu 26	Mar 26	Jeu 26	Mar 26	Jeu 26	Mar 26	Jeu 26	Mar 26	Jeu 26	Mar 26	Jeu 26	Mar 26	Jeu 26	Mar 26	Jeu 26	Mar 26	Jeu 26	Mar 26
Lun 27		Jeu 27	Ven 27	Lun 27	Som 27	Mar 27	Jeu 27	Mar 27	Jeu 27	Mar 27	Jeu 27	Mar 27	Jeu 27	Mar 27	Jeu 27	Mar 27	Jeu 27	Mar 27	Jeu 27	Mar 27	Jeu 27	Mar 27	Jeu 27
Mar 28		Ven 28	Lun 28	Ven 28	Mar 28	Dim 28	Mer 28	Dim 28	Mer 28	Dim 28	Mer 28	Dim 28	Mer 28	Dim 28	Mer 28	Dim 28	Mer 28	Dim 28	Mer 28	Dim 28	Mer 28	Dim 28	Mer 28
Mer 29		Som 29	Mar 29	Som 29	Jeu 29	Dim 29	Mer 29	Dim 29	Mer 29	Dim 29	Mer 29	Dim 29	Mer 29	Dim 29	Mer 29	Dim 29	Mer 29	Dim 29	Mer 29	Dim 29	Mer 29	Dim 29	Mer 29
Jeu 30		Dim 30	Mer 30	Dim 30	Ven 30	Lun 30	Mer 30	Lun 30	Mer 30	Lun 30	Mer 30	Lun 30	Mer 30	Lun 30	Mer 30	Lun 30	Mer 30	Lun 30	Mer 30	Lun 30	Mer 30	Lun 30	Mer 30
Ven 31		Lun 31	Mar 31	Lun 31	Som 31	Mar 31	Jeu 31	Mar 31	Jeu 31	Mar 31	Jeu 31	Mar 31	Jeu 31	Mar 31	Jeu 31	Mar 31	Jeu 31	Mar 31	Jeu 31	Mar 31	Jeu 31	Mar 31	Jeu 31

Conception Loudeac communauté - Octobre 2024 • Crédits photo : Shutterstock • Le poster sur votre plaque • Impression : Imprimerie Côté